

↳ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

↳ **Par téléphone :** Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

↳ **Sur place :**

Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• sur le paiement de votre impôt :

TRES. GARDANNE
 RUE JULES FERRY CS 70009 13548 GARDANNE CEDEX
Tél : 04 42 58 35 28 Courriel : t013106@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : avec ou sans rendez-vous TLJ 8H30/12H-13H30/16H SAUF SAM

• sur le montant de votre impôt :

CDIF AIX-EN-PROVENCE I SECT. GARDANNE 10 AVE DE LA CIBLE
 CS 30849 13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
Tél : 04 42 37 54 61 Courriel : cdif.aix-en-provence-1@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RENDEZ-VOUS

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

TAXES FONCIÈRES 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 132 BOUCHES-DU-RHONE

Commune : 062 A MIMET

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ③	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2011	28,46 %	%	%	15,05 %	0,225 %	9,60 %	
	Taux 2012	27,96 %	%	%	15,05 %	0,211 %	9,60 %	
	Adresse	5905 COLLET DE LAFONT						
	Base	2110			2110	2110	2110	
	Cotisation	590			318	4	203	1115
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisations 2011	590			312	5	199	
	Cotisations 2012	590			318	4	203	
Variation en % ⑦	0 %	%	%	+1,92 %	-20,00 %	+2,01 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle ②	Taxe spéciale d'équipement ③	Chambre d'agriculture	
Propriétés non bâties	Taux 2011	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2012	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles							
	Cotisations 2011 Cotisations 2012 Variation en % ⑦				%	%	%	%
Dégrèvement jeunes agriculteurs des propriétés non bâties					Base du forfait forestier ④	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État » Base « Collectivité »						X		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥		43
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑧		
						Dégrèvement JA « État » ⑨		
						Dégrèvement JA « Collectivités » ⑨		
Références administratives : 132 50 024 106 062 A N K						Montant de votre impôt :		1158